

FORMULAIRE DE DEMANDE

**INCITATION FINANCIÈRE POUR DEVENIR
AMBASSADEUR DU VÉLO VIA L'ACQUISITION D'UN
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)**

La Ville de Saint-Genis-Laval met en œuvre un dispositif d'incitation financière pour devenir ambassadeur du vélo via l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Dans ce cadre, la Ville fixe le montant de l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique à 200 € par matériel acheté neuf ou occasion et par bénéficiaire majeur résidant à Saint-Genis-Laval sans condition de ressources, dans la limite d'une aide par foyer.

Cette aide financière est proposée aux Saint-Genois pour un achat éligible effectué entre le 11 septembre 2020 et le 11 septembre 2021.

Cette subvention concerne les vélos à assistance électrique au sens de la définition de la directive 2002/24/CE du 18 mars 2002 : « cycle à pédalage assisté, équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 kilomètres / heure, ou plus tôt, si le cycliste arrête de pédaler » (correspondance de la norme française NF EN 15194).

LE DEMANDEUR (particulier)

Nom

Prénom

Adresse N° Rue

Code Postal : **69230** Ville : **SAINT GENIS LAVAL**

Tél : Email :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Afin de mieux vous connaître, merci de répondre aux questions suivantes :

Vous êtes un homme une femme

Vous vivez seul seul avec enfant(s)
 en couple en couple avec enfant(s)

Vous êtes élève de l'enseignement primaire ou secondaire
 étudiant / apprenti / en formation
 en activité
 sans emploi
 retraité

Pour les personnes en activité, vous êtes : artisan/ commerçant / chef d'entreprise
 cadre et assimilé profession intermédiaire
 employé ouvrier agriculteur

Votre âge 16-17ans 18-34 ans 35-54 ans
 55-64 ans 65 ans et plus

Vous utilisez le plus souvent

<input type="checkbox"/> les transports en commun (TCL)	<input type="checkbox"/> le train
<input type="checkbox"/> la voiture	<input type="checkbox"/> le scooter / moto
<input type="checkbox"/> le vélo	<input type="checkbox"/> la marche

Vous disposez déjà

<input type="checkbox"/> d'une voiture	<input type="checkbox"/> d'un scooter/moto/cyclomoteur
<input type="checkbox"/> d'un vélo	<input type="checkbox"/> d'un vélo à assistance électrique
<input type="checkbox"/> d'un abonnement à un service de vélos en libre-service (Vélo'v ou autre)	

Vous utiliserez votre vélo éligible à l'aide de la Ville de Saint-Genis-Laval principalement pour :

trajets vers le travail ou lieu d'études loisirs achats / démarches

Pour ce déplacement, le vélo éligible à l'aide de la Ville va-t-il remplacer un autre véhicule ?

non oui, lequel

Envisagez-vous d'utiliser le vélo éligible à l'aide de la Ville en combinaison avec les transports publics (train, bus, métro...) ?

oui non

Vous allez garer votre vélo éligible à l'aide de la Ville

<input type="checkbox"/> dans la rue	<input type="checkbox"/> un parking	
<input type="checkbox"/> un garage	<input type="checkbox"/> une cour	<input type="checkbox"/> votre domicile

Pratiquez-vous déjà le vélo régulièrement dans les rues de Saint-Genis-Laval ? oui non

Auriez-vous acheté ce vélo même sans l'aide à l'achat ? oui non

Si non, pour quelle raison ?

Comment avez-vous eu connaissance de l'aide de la Ville de Saint-Genis-Laval ?

Par le bouche à oreille Sur le site ou les réseaux sociaux de la Ville Par votre vélociste

Par la presse Autre(s), précisez :

PIECES A FOURNIR

- Le présent formulaire de demande dûment complété
- Les deux exemplaires originaux de la convention d'attribution de l'aide à l'achat, revêtus de sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »
- La copie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique uniquement
- La copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide, comportant le nom et l'adresse du demandeur
- Un justificatif de domicile (copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou quittance de loyer ou facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du vélo)
- L'attestation sur l'honneur jointe au présent formulaire de demande dûment complétée et signée
- Le relevé d'identité bancaire du demandeur

Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Envoyer le dossier à :

VILLE de Saint-Genis-Laval
106 avenue Clémenceau
69 230 SAINT GENIS LAVAL

Les données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées en vue de l'octroi d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Ces données, conservées pendant une durée d'un an, sont anonymisées et utilisées à des fins statistiques sur le profil des demandeurs d'aide. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles pour les finalités définies ci-dessus en adressant votre demande à la mairie de Saint-Genis-Laval.